

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Alain Colas - DN MADE - Objet - Spécialité : Designer concepteur, de l'artisanat à l'industrie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Alain Colas - DN MADE - Objet - Spécialité : Designer concepteur, de l'artisanat à l'industrie	Jury par défaut	Tous les candidats	15	252	63	95	20

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines de la création passée et contemporaine dans leur diversité et complémentarité afin de développer sa curiosité sur le monde et les phénomènes de société, mais également son sens de l'imagination et de l'initiative.

Disposer d'un esprit de synthèse et d'anticipation utile à la démarche de projet par la complémentarité des domaines des humanités, scientifiques, technologiques et des arts.

Posséder des compétences en matière d'expression écrite et orale en français et dans une langue étrangère.

Démontrer une appétence pour les techniques de création traditionnelles et numériques, ainsi que les savoir-faire et les modes de fabrication.

Faire preuve de capacités d'organisation et d'autonomie, mais également des dispositions au travail en équipe.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Designer concepteur, de l'artisanat à l'industrie.

Ce parcours forme au métier de designer en s'appuyant sur des pratiques (atelier bois, découpe laser, impression 3D, vidéo, photo), des partenariats, des workshops et des conférences. Il favorise une démarche créative, exploratoire et singulière proposant des interactions permanentes entre enquêtes, contextes d'intervention, toutes formes de représentations graphiques (dessin, schéma), infographiques (plan, photomontage, vue 3D) et de productions en volume (maquette, prototype) interrogeant l'objet.

Les semestres 1 et 2 permettent une acquisition des outils fondamentaux conceptuels, artistiques et techniques.

Lors des semestres 3 et 4, l'étudiant est dans une optique d'approfondissement au sein d'un domaine de spécialité, il élabore des problématiques, développe des hypothèses de réponses diversifiées et concrètes, et expérimente ainsi les différentes étapes de la démarche de projet, de façon individuelle ou en équipe. Un stage d'une durée minimum de 3 mois a lieu en fin de 2e année et au début de la 3e année. Les semestres 5 et 6 sont ceux du perfectionnement des spécialités du parcours. Les unités d'enseignement sont évaluées par contrôle continu visant des compétences structurées.

En 3e année, le mémoire et le projet sont évalués chacun lors d'une soutenance spécifique devant un jury.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le recrutement s'effectue sur l'avis de l'équipe pédagogique et sous la responsabilité du chef d'établissement.

Chaque candidature est examinée individuellement afin d'intégrer potentiellement la formation.

La commission d'examen des vœux classe les candidatures au moyen du dossier Parcoursup comprenant les résultats scolaires, la Fiche Avenir, le Carnet personnel d'orientation, le Projet de formation motivé et les Activités et centres d'intérêt.

1/ Ont été examinés dans les dossiers scolaires des candidats :

- les notes de bulletins des 2 ou 3 dernières années de formation (pour les étudiants) et les notes obtenues aux épreuves anticipées et aux E3C (ou le cas échéant, les notes de BAC). Sont prises en compte l'homogénéité et la progression des résultats ;
- les appréciations des enseignants, du chef d'établissement sur les bulletins de première et de terminale (ou de tout autre formation supérieure) ;
- l'avis de poursuite d'études porté par le conseil de classe (Fiche Avenir) ;
- l'assiduité et l'investissement (les absences dans la mesure où ces dernières figurent sur les bulletins).

2/ Le Projet de formation motivé et les activités et centres d'intérêt ont également fait l'objet d'un examen précis. Le projet de formation motivé permet de comprendre l'intérêt de l'élève pour le type de formation choisie, la spécialité «**Designer concepteur, de l'artisanat à l'industrie**» mais aussi le choix de l'École Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne (Esaab) à Nevers pour l'effectuer.

3/ Le Carnet personnel d'orientation, nouvelle pièce figurant dans le dossier Parcoursup, est un élément qui a retenu toute l'attention de la commission cette année. La commission a recherché les qualités attendues d'un candidat en DNMADe : intérêt pour les pratiques graphiques et plastiques, présence de références analysées, curiosité pour les domaines du design d'objet ou domaines connexes.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

1/ Le dossier scolaire

Une grande diversité des profils est à souligner cette année du fait des choix et des combinaisons très nombreux des enseignements de spécialité.

2/ Le Projet de formation motivé et les activités et centres d'intérêt

Le projet de formation motivé permet de comprendre l'intérêt de l'élève pour le type de formation choisie, à savoir le design d'objet avec un DNMA De "Designer concepteur, de l'artisanat à l'industrie" mais aussi le choix de l'École Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne (Ésaab) à Nevers pour l'effectuer.

Dans le cadre du projet de formation motivé, la commission d'examen des vœux constate cette année encore l'enthousiasme autour de certains projets et démarches menés à l'École Supérieure des Arts Appliqués de Bourgogne et fréquemment cités dans cet écrit.

Elle constate également la motivation des candidats à intégrer cet établissement et à «venir» le découvrir en amont (lors de la journée portes ouvertes, par le site internet, les salons...).

La commission note aussi que des candidats issus de formations plus éloignées du design ou des arts réussissent à communiquer leur intérêt pour ce domaine par les renseignements fournis et la générosité de leur écrit («Projet de formation motivé»), notamment en montrant comment une articulation ou un prolongement est possible avec des savoir-faire ou connaissances acquises dans leurs formations d'origine ou en montrant une grande ouverture et curiosité dans leurs centres d'intérêt.

Des dossiers issus des formations en design et arts appliqués, techniques, ou en partie artistique ne valorisent pas toujours pleinement les acquis théoriques ou méthodologiques de leur bagage ou leur ressenti personnel sur ces domaines connus.

Certains candidats issus de ces formations en tirent, au contraire, pleinement le bénéfice en arrivant à mettre en avant ce qui les a particulièrement enthousiasmés dans leur formation préalable et leur volonté de la prolonger.

La commission regrette parfois le manque d'investissement dans le Projet de formation motivé ou le manque de renseignements dans les rubriques Activités et centres d'intérêt, ne lui permettant pas de prendre pleinement connaissance du profil et de la motivation des candidats à intégrer cette formation particulière plutôt qu'une autre.

En utilisant les différents champs de cette rubrique, le candidat peut ainsi présenter son profil avec plus de précision et en complémentarité du Projet de formation motivé : « Expériences d'encadrement ou animation », « Engagement citoyen (via un contrat de service civique ou au titre de la vie lycéenne) ou bénévole dans une association ou un autre cadre », « Expériences professionnelles ou stages effectués », « Pratiques sportives, culturelles, langue étrangère non étudiée au lycée, séjours à l'étranger ») permettent d'apprécier toute(s) expérience(s) vécue(s) en rapport direct ou indirect avec l'orientation souhaitée. Ils permettent aussi de saisir l'implication des candidats dans leur environnement, élément capital pour un futur Designer, acteur de la société.

Pour finir, le projet de formation motivé comme les rubriques Activités et centres d'intérêt renseignent la commission sur les qualités d'écriture du candidat. Le soin apporté à ces écrits est primordial, mais fait quelquefois défaut. L'écrit concernant le Projet de formation motivé demeure parfois trop généraliste, peu ciblé au regard de la formation et convenu. Cette lettre doit être personnalisée et doit éviter les copier-coller pour permettre la découverte d'un profil adéquat à la formation dispensée.

3/ Le Carnet personnel

Ce carnet, complémentaire des deux pièces précédentes, permet par le choix de visuels, de références et de textes organisés, à la fois d'éclairer la commission sur l'univers visuel, culturel, technique... du candidat et de motiver le choix de l'élève pour la formation.

La commission a particulièrement apprécié la richesse et l'investissement dans la production de certains carnets témoignant d'une personnalité, d'une singularité et d'un véritable engagement. Ce carnet a permis à certains candidats de souligner efficacement et leur appétence pour la mention choisie (le design d'objet), faisant aussi la démonstration d'une solide culture contemporaine dans les arts. Cette pièce a pu compléter intelligemment le projet de formation motivé et les rubriques activités

et centres d'intérêt, éléments contraints dans leur format de 1500 signes.

La commission recommande de recourir à un support permettant d'organiser et de hiérarchiser les références et productions présentées. L'ensemble doit être organisé suivant une logique propre à la démonstration du candidat. En outre, il est important de pouvoir distinguer les productions personnelles (non imposées), des références qui doivent être légendées et commentées de manière explicite.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques de 1re et terminale ou notes de bac et résultats post-bac	Résultats académiques de 1re et terminale ou notes de bac et résultats post-bac	Notes de bulletins des 3 dernières années de formation et les notes obtenues aux épreuves anticipées de première (ou le cas échéant, les notes de BAC) - Appréciations des enseignants, du chef d'établissement sur les bulletins de première et de terminale (ou de tout autre formation supérieure) - Avis de poursuite d'études porté par le conseil de classe - Absences notifiées	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail - Qualités rédactionnelles - Capacité argumentative	Méthode de travail - Qualités rédactionnelles - Capacité argumentative	Appréciations - Activités et centres d'intérêts - Projet de formation motivé - Avis de poursuite d'études porté par le conseil de classe - Carnet personnel et d'orientation	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Savoir-être		Appréciations - Projet de formation motivé - Avis de poursuite d'études porté par le conseil de classe - Activités et centres d'intérêts - Carnet personnel et d'orientation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation - Connaissance des exigences de la formation - Connaissance du parcours proposé par l'établissement	Motivation - Connaissance des exigences de la formation - Connaissance du parcours proposé par l'établissement	Projet de formation motivé - Avis de poursuite d'études porté par le conseil de classe - Activités et centres d'intérêts - Carnet personnel et d'orientation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires		Rubrique "activités et centres d'intérêt" : expériences d'encadrement ou animation ; engagement citoyen (via un contrat de service civique ou au titre de la vie lycéenne) ou bénévole dans une association ou un autre cadre ; expériences professionnelles ou stages effectués ; pratiques créatives, techniques, sportives, culturelles, langue étrangère non étudiée au lycée, séjours à l'étranger - Projet de formation motivé	Très important

Signature :

Gérard PERRIER,

Proviseur de l'établissement Lycée Alain Colas